

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

PROJET PEDAGOGIQUE 2019

PREAMBULE

Créées en 1994, les Rencontres Internationales de la Plongée Enfants (RIPE) avaient pour vocation la mise en place d'une normalisation de la pratique de la plongée pour les enfants sur le plan national. Elles se proposaient également d'informer les délégations étrangères de la mise en application de ces nouvelles normes au travers d'ateliers pédagogiques pour les enfants et de séminaires pour les techniciens et les médecins de la plongée (fédéraux ou hyperbares). Le nombre croissant de participants a révélé un engouement certain pour la pratique de la plongée sous-marine chez les jeunes en général et pour cette manifestation en particulier.

Avec le temps, cette dernière est devenue une vitrine de la fédération et de ses activités en s'enrichissant d'année en année de la participation des commissions sportives de la FFESSM. Elle est une des premières manifestations à prendre en compte la pluridisciplinarité autour d'un public.

Basées à Banyuls sur mer pendant une dizaine d'années, les RIPE font une pause en 2005 pour renaître à Niolon en 2006 avec des objectifs plus marqués en réponse aux attentes exprimées par les clubs et leurs représentants lors des Etats Généraux de la FFESSM pour les Jeunes les 22 et 23 octobre 2005 à TOULOUSE. Le cahier blanc de cette manifestation « Activités pour les jeunes au sein de la FFESSM » rend compte d'une volonté de développer des activités transversales entre disciplines fédérales pour les jeunes.

Après trois années passées sur l'île de Porquerolles, les RIPE reviennent à Niolon depuis 2011, berceau de leur nouvel essor en 2006.

En 2012, un nouveau comité d'organisation tout en garantissant la continuité de l'esprit des RIPE, donne une nouvelle impulsion au projet. Une visibilité du projet accrue, de nouveaux clubs participants, des conditions de pratique des ateliers améliorées, des invités prestigieux et depuis 2014 un thème annuel véritable fil conducteur éducatif du projet, en lien avec la politique Fédérale.

« RIPE 2014, génération éco plongeur » sur le thème du développement durable.

« RIPE 2015, plongeur du futur » sur le thème de l'avenir de la plongée vu par les jeunes.

« RIPE 2016, l'aventure subaquatique partagée » sur le thème de la citoyenneté, déclinaison directe de l'engagement de la FFESSM pour le plan « Citoyens du sport ».

« RIPE 2017, plongée pour tous », mettant en avant l'égal accès à la pratique, l'égalité fille garçon.

« RIPE 2018, génération océan », revendiquant la place de la ffessm comme acteur éducatif et culturel du monde des océans.

En 2019, l'intitulé sera « RIPE 2019, génération communication », pour illustrer comment les jeunes montrent et mettent en valeur leur club et leur place dans les activités de la FFESSM à la manière de l'Homme dauphin

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES 2019

Objectifs prioritaires :

- Favoriser la **découverte de toutes les activités** de la FFESSM et des **valeurs** autour desquelles ces activités s'articulent
- Favoriser la participation des jeunes dans tous les temps de **vie collective** des RIPE
- Favoriser le partage dans sa pratique et l'**ouverture sur les autres**.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeg>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

- Favoriser la **mixité** et l'égal accès aux activités pour tous les jeunes.
- Favoriser l'**égalité garçons filles** dans le déroulement du séjour.
- Favoriser l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'esprit d'initiative, les échanges et une réflexion sur les conditions de **pratique dans un environnement préservé**.
- Inciter les jeunes à s'engager et développer leur **citoyenneté durant les RIPE**

Objectifs complémentaires :

- Favoriser les échanges de pratiques entre clubs accueillant des mineurs.
- Permettre le développement des pratiques « jeunes » en milieu naturel dans cadre sécuritaire et éco responsable
- Développer chez les jeunes, à travers la pratique en milieu naturel, les notions d'éducation à l'environnement, et de respect du milieu.
- Permettre aux jeunes licenciés de diversifier leurs pratiques, et leurs centres d'intérêt.
- Encourager les jeunes à échanger sur leurs pratiques sportives, partager leurs expériences et imaginer leur rôle sur les pratiques futures.
- Encourager la poursuite des activités découvertes et les pratiques éco responsables dans les clubs.

LE SEJOUR

Les RIPE 2019 se dérouleront dans la baie des Sablettes dans le Var du **dimanche 20 octobre matin au mercredi 23 octobre midi.**

L'organisateur déclaré des RIPE est la Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins :

FFESSM
24 quai de rive neuve
13284 MARSEILLE cédex 07
Tel : 04 91 33 99 31
Courriel : info@ffessm.fr
Site www.ffessm.fr

La FFESSM a confié la mise en œuvre du séjour et des activités à un comité d'organisation :

Dominique BOUVIER
Directeur des RIPE
Tél : 06 85 11 59 65
Courriel : ripe@ffessm.fr
Site : <http://ripe.ffessm.fr>

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>



www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

L'hébergement et la restauration des jeunes, encadrants et organisateurs, se fera dans les locaux de :

Centre CRE RATP Tamaris de La Seyne sur Mer
75, Chemin de l'evscat
Au Fort Caire
83500 La Seyne sur:mer
Tél : 04.94.10.25.20
Fax : 04.94.10.25.21
Mail : mv.tamaris@ce.ratp.fr

En 1963, le centre de vacances de Tamaris a été ouvert pour permettre aux campeurs de découvrir la Côte d'azur. Les agents RATP peuvent ainsi profiter du soleil et de « la grande bleue », la Méditerranée.

Face au succès de ce lieu de vacances, le Comité d'Entreprise améliore le confort de ses vacanciers en mettant en place une nouvelle formule d'hébergement :

Le CE de la RATP décide en 1975 de transformer le village de toiles, en studios aménagés soit une capacité de 308 lits. La réalisation doit correspondre aux besoins des vacanciers. Son ouverture a permis d'accueillir les familles avec leurs enfants, ainsi que les agents retraités. En 1990 : construction du bâtiment comprenant, la salle d'animation la partie restauration et le bar. En 2000 : création d'une piscine d'un terrain multisports, d'un terrain de tennis et d'un grand parking. En 2001 : construction de l'accueil à l'entrée du village, mise en place de la nouvelle laverie, du club enfants, du bar et de la salle de télévision. Construction de 9 logements supplémentaires (deux 8 places, deux 6 places, cinq 4 places donc un PMR) En 2006 : amélioration de l'espace piscine et création du snack. En 2012 : création d'un bar d'été plus terrasse. En 2014 : début des travaux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). En 2016 : Fin des gros travaux PMR (Extérieurs et bâtiment principal). Rénovation et réorganisation multiples... En 2018 Installation de la pompe à chaleur (piscine). En 2018 Construction de quatre nouveaux logements. Dont deux appartements en PMR. Deux appartements témoins 6 places pour le futur TAMARIS (48 logements à renouveler)

LE PUBLIC

Les inscriptions sont ouvertes à tous les clubs affiliés à la FFESSM comptant de jeunes adhérents parmi leurs membres et sont limitées aux jeunes participants et à leur encadrement.

Le public accueilli est donc composé de jeunes licenciés filles et garçons de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins ayant une pratique régulière de l'activité en club de bord de mer ou de l'intérieur.

Afin de privilégier le contenu pédagogique des activités proposées, le nombre de places est limité en 2019 à 110 jeunes participants (encadrement non compris).

La manifestation est ouverte aux jeunes à partir de 8 ans révolus et jusqu'à 16 ans en priorité. Afin de ne pas pénaliser les clubs qui souhaitent participer avec un groupe constitué de leurs adhérents mineurs, les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans seront accueillis en fonction des places disponibles.


Les jeunes participants devront être titulaires au minimum du plongeur de bronze de la FFESSM. Dans certains cas, il sera possible d'accueillir des jeunes sans niveau de plongée à condition que ces derniers soient licenciés à la FFESSM et que le club prévoit l'encadrement nécessaire pour l'activité soit un encadrant par enfant.

En raison de la configuration géographique des lieux : pentes, marches, quai d'embarquement....il est très difficile d'accueillir du public à mobilité réduite.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

L'ENCADREMENT

Cinq catégories de personnes participent à l'accueil et à l'encadrement des mineurs pendant la durée de la manifestation, tous déclarés à la DDCS dans l'effectif du séjour.

- Le **Comité d'organisation** composé de référents nationaux désignés pour leurs compétences dans l'organisation des activités subaquatiques en direction des jeunes sous l'autorité du Comité Directeur National de la FFESSM, parmi lequel un directeur de la manifestation a été nommé.
- Les **encadrants spécialisés de chaque commission** culturelle scientifique et sportive nationale concernée, qui encadreront les jeunes sur les différents ateliers.
- Les **encadrants des clubs participants**, qui accompagnent les jeunes selon le ration de un pour deux ou un pour trois selon l'âge et le niveau de pratique.
- Une **équipe d'animateurs BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) engagée pendant la durée de la manifestation pour animer les plages horaires inter activités physiques et soutenir les encadrants durant les ateliers dans la gestion matérielle et sanitaire des jeunes.
- Une **équipe médicale** (médecins et infirmier), pour assurer la sécurité et le suivi sanitaire des participants.


Le rôle de chacun :

- Les jeunes seront pendant la totalité du séjour sous la responsabilité des encadrants de leur club. Ces derniers les encadreront dans l'eau pendant les différentes activités selon les normes de la réglementation en vigueur et également pendant les périodes hors activités.
- Les encadrants des clubs sont placés sous la responsabilité du directeur de centre et sous son autorité pendant toute la durée du séjour (du dimanche matin au mercredi midi). Ce qui ne les dispense pas pour autant de leurs responsabilités à l'égard des jeunes qu'ils accompagnent, notamment ils ont, à leur égard, obligation de prudence, de prévoyance et de surveillance. Ils restent les contacts privilégiés des familles des enfants qu'ils accompagnent. Ils auront également pour rôle de s'assurer du bon déroulement des nuits des enfants de leur club.
- En dehors du séjour déclaré (dimanche matin au mercredi midi), notamment pour les clubs qui arrivent la veille ou reste après la fin du séjour, la FFESSM, le directeur du séjour et le comité d'organisation ne sont pas responsables des clubs présents sur le centre Tamaris de la Seyne sur Mer. Les enfants sont sous la seule responsabilité des encadrants de leur club. Celui ci devra par ailleurs déclarer lui même à la DDCS toute nuit supplémentaire (avant ou après).
- Pendant ces périodes, ils seront secondés et relayés par les encadrants titulaires du BAFA. Ces derniers prendront en charge les jeunes le soir après les activités avant et après le repas. Ils devront, en outre, prendre en charge les jeunes qui, pour des raisons diverses, ne participeraient pas aux ateliers. Ils se tiendront donc à disposition sur les différents sites d'ateliers pour le cas où certains jeunes écourteraient leur participation.
- Pendant les ateliers, les jeunes seront encadrés par leurs accompagnants de club, et les cadres diplômés mis à disposition par les différentes commissions nationales représentées, qui assureront la mise en place et l'organisation des ateliers.
- Chaque atelier se verra désigner un membre du comité d'organisation, présent sur site, chargé de la coordination générale de l'atelier. En lien avec le directeur du séjour, et des commissions qui mettent en œuvre l'atelier, il aura compétence pour adapter le déroulement de l'atelier si besoin.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

LES ACTIVITES :

- Les activités proposées aux jeunes seront celles des commissions nationales présentes durant les RIPE : Apnée, Nage en Eau Vive, Nage Avec Palmes, Plongée Souterraine, Archéologie Subaquatique, Biologie et Environnement Subaquatiques, Orientation Subaquatique, Tir sur Cible, Pêche Sous-Marine, Photographie Subaquatique, hockey Subaquatique.

- La plongée bouteille sera un support transversal pour une partie des activités précitées, une plongée exploration de fin de séjour pour tous les groupes sera proposée au programme.

- Les activités auront lieu dans la baie des Sablettes dans le Var, réparties sur quatre sites, la piscine du centre Tamaris, l'anse de Fabregas, la pointe de Ste Elme, le site du Pin Rolland. En cas de replis météo nécessaire, le site de Six Fours sera disponible. Les groupes seront transportés sur chaque site d'activité, sur lesquels les groupes disposeront de locaux pour se changer, et des moyens nécessaires au bon déroulement des ateliers (matériel, embarcations, moyens de sécurité...)

Les départs se feront soit du bord, soit à l'aide d'une embarcation gérée par les cinq structures plongée partenaires des RIPE (CPSM, CSMS, Hippocampe, CPSF et Archimède plongée)

Moyens logistiques mis à disposition par les structures et le centre :

Le **centre Tamaris** dispose de 61 gîtes de 3 à 5 personnes, de salles d'activité, d'un lieu de restauration pour 100 personnes, restauration assurée par le prestataire « les sources de Manon », d'une piscine en dur disponible pour un des ateliers, des espaces de jeu extérieur, d'un parking intérieur pour les véhicules.

CSMS à Saint-Elme dispose d'un bateau de 24 plongeurs aménagé pour PESH, d'équipements enfants (blocs, combinaisons, détendeurs et stab). Il peut gonfler dans son local mais n'a pas de sanitaire sur le local (capitainerie).

CPSM au Pin Rolland dispose de deux bateaux de 14 plongeurs, avec des vestiaires pour 50 personnes. Peut mettre à disposition des blocs et les gonfler mais n'a pas de matériel enfant.

Hippocampe à Fabregas dispose de 2 semi-Rigide de 15 plongeurs, un local avec vestiaires et espace de stockage. Il a un peu de matériel jeunes.

CPSF à Six-Fours-Les-Plages peut mettre à disposition 1 bateau de 19 plongeurs + 1 pilote à disposition qu'il peut déplacer pour qu'il soit à disposition sur un lieu d'activité envisagé si Six-Fours est trop éloigné. Possibilité de mettre à disposition des blocs et de les gonfler.

Archimède à Saint-Mandrier peut mettre à disposition un semi-rigide de 14 plongeurs, ainsi que des lieux de stockage de bateau et capacité de gonflage.

Les clubs sont sollicités pour amener les quelques blocs (inférieurs à 12l) nécessaires aux enfants de petite corpulence, en règles au moment du séjour.

Les participants devront être équipés pour les activités, exception faite des blocs. Aucune location de matériel sur place n'est possible.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

En cas de météo défavorable, un plan B est prévu pour chaque atelier, voire des ateliers à terre organisés par les commissions, ou en salle en cas de conditions extrêmes.

En plus des activités subaquatiques, il sera proposé des activités d'éveil, ludique, et conviviales, favorisant la coopération, le partage, la recherche et l'initiative, en lien avec le thème du séjour. Une rencontre avec une personnalité du monde subaquatique vient enrichir ces temps de partage, durant une soirée spéciale. Un challenge sera préparé par les participants en amont des RIPE, les autres étant organisé durant le séjour.

Le **thème des RIPE 2019, génération communication**, sert de fil conducteur dans tous les temps du séjour :

- Lors des ateliers des commissions avec une sensibilisation au thème dans l'activité proposée
- Lors des deux plongées exploration avec un objectif de partage durant la plongée
- Lors du challenge video avec une production des clubs sur le thème dans leur propre structure
- Lors du challenge terrestre organisé sur le thème
- Lors de la soirée avec un grand témoin, témoignant d'une expérience à transmettre
- Grâce aux partenariats sensibilisés au thème présents sur les RIPE (Scubapro, Axa assurance, centre Tamaris, structures plongée)

Le **thème de la communication**, reste un axe permanent du projet et se décline aussi :

- Lors de la phase d'inscription des clubs, et la diffusion des informations et supports sur le thème sur le site des RIPE et le nouveau site de la FFESSM
- Lors de la vie sur le centre intégrant la thématique
- Avec la mise en avant des supports spécifiques de la FFESSM lors de la soirée de gala

Enfin le **thème du développement durable** reste présent sur toutes les éditions

- Par une organisation de l'événement à distance (une seule réunion de préparation avec déplacements)
- Par une procédure d'inscription en ligne des clubs
- Lors de toutes les activités et challenges du programme

L'année 2018 a été une année de changement de site, après 7 années passées à Niolon, sur la côte bleue près de Marseille. Malgré cela, l'esprit des RIPE a perduré et la réussite a été au rendez vous. 2019 confirmera le nouvel élan pris en 2018.

« Un projet vivant, sans cesse en évolution, dans la continuité de l'Esprit des RIPE ».


Vitrine du savoir-faire de la FFESSM en direction des jeunes, conserver l'esprit des RIPE, en ayant en tête le changement de lieu, de prestataires, en nous adaptant aux nouvelles contraintes, en s'appuyant dessus pour nous renouveler, re-imaginer les activités proposées, prioriser la transversalité entre commissions pour les rassembler autour de thème comme : *je me déplace sur l'eau, j'observe sous l'eau.*

Partir d'un sens éducatif commun, intégrer les notions de cordons éducatifs spécifiques que chaque commission pourra intégrer.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

LE PROGRAMME EN DETAIL

Programme général

Dimanche 20 octobre 2019

- •8 h 00 - 10 h30 : Arrivée des clubs et des délégations nationales à La Seyne sur Mer et installation au centre Tamaris.
- 10 h 30 : Réunion et présentation aux participants de l'organisation générale de la manifestation.
- Consignes de l'organisateur, du directeur du centre Tamaris et des commissions.
- 11 h 30 : Ouverture officielle des RIPE 2019 présentation et pot d'accueil
- 12h15 : Déjeuner
- 14 h 00 - 17 h 00 : Rotation par groupe sur les 5 ateliers aquatiques.
- 19h15 : Repas
- 20h30 - 21h30 : challenge « clip vidéo club, génération communication »

Lundi 21 octobre 2019

- 9h - 12 h 00 : Rotation par groupe sur les 5 ateliers aquatiques.
- 12h15 : Déjeuner
- 14 h 00 - 17 h 00 : Rotation par groupe sur les 5 ateliers aquatiques.
- 18 h 00 – 19 h 00 : Challenge spécial génération communication
- 19h15 : Repas
- 20h30 : Soirée grand témoin

Mardi 22 octobre 2019

- 9h - 12 h 00 : Rotation par groupe sur les 5 ateliers aquatiques.
- 12h15 : Déjeuner
- 14h – 17 h : Rotation par groupe sur les 5 ateliers aquatiques
- Délibération du jury du trophée Louis Boutan (atelier Bio Audiovisuel) et des challenges génération communication (video clubs et challenge spécial)
- 18 h 30 – 20 h 00 : Résultats challenges au chapiteau de la mer de la commune de La Seyne sur Mer.
- 20 h 00 : Repas pour les jeunes et apéritif pour les adultes au centre Tamaris
- 21 h 00 : Fête finale des jeunes et repas des adultes

Mercredi 23 octobre 2019

- 9h00 - 12h : Plongée exploration pour tous les groupes
- 12h15 : Déjeuner
- 14h : Rangement et départ des groupes

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

Détails des ateliers et challenges

Chaque atelier se déroule sur la demi-journée et comporte deux, trois ou quatre activités différentes, dans un objectif de cordon éducatif avec les activités des commissions en appui.

L'idée mise en avant dans ces RIPE 2019, est de faire des parcours thématiques avec la contribution des commissions entre elles et non pas plusieurs ateliers « séparés » avec chacun la présentation de son activité. Nous souhaitons que les commissions portent un regard différent sur les RIPE en participant collectivement sur un même sujet (*je me déplace sur l'eau, j'observe sous l'eau...*).

Il est important que les commissions briefent uniquement sur les éléments nécessaires à la réalisation des ateliers et gardent la présentation de leur commission pour les temps « morts ».

Cette partie, « présentation de leur activité » est très importante pour les commissions, et ne saurait être substituée, elle est « l'ADN » des commissions.

La gestion des ateliers, des horaires devra se conformer aux contraintes de déplacement, de restauration et autres temps d'habillage.

Le Comité d'Organisation propose de définir par des noms finissant en « eurs » les différents thèmes d'atelier, les 5 thèmes à partager sont :

Atelier 1

Les explorateurs, *J'explore les fonds marins, je vais voir et reconnaître*

Commissions Apnée, Pêche Sous Marine, Biologie et Environnement Subaquatique

Atelier 2

Les découvreurs, *Je découvre en m'orientant sous l'eau*

Commissions Orientation, Souterraine, Archéologie

Atelier 3

Les navigateurs, *Je navigue et me déplace sur l'eau*

Commissions Nage Avec Palmes, Orientation, Nage en Eau Vive

Atelier 4

Les compétiteurs, *Je me dépasse pour être le meilleur et partager mon plaisir*

Commissions Nage Avec Palmes, Apnée, Hockey Subaquatique, Tir sur Cible

Atelier 5

Les observateurs, *J'observe et je ramène des images, en respectant la mer*

Commissions Biologie et Environnement Subaquatique, Archéologie, Photo Video

Certaines commissions sont sollicitées sur plusieurs ateliers.


Les heures indiquées au planning s'entendent arrivée sur le lieu de l'atelier, jeunes et encadrants équipés. Compte tenu des effectifs, la gestion des horaires de départ devra être scrupuleusement respectée.

Plusieurs challenges sont proposés durant le séjour, le clip vidéo (maxi 2 min) préparé par les groupes avant d'arriver aux RIPE et présenté le samedi soir, le challenge vidéo des clubs et le challenge Louis Boutan organisés par l'atelier n°5, et le challenge spécial (« génération communication») organisé le dimanche soir. Chacun de ces challenges se verra doté de récompenses, et fait l'objet d'un règlement spécifique, communiqué en amont.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeg>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

Répartition des temps respectifs d'activités et de repos

Le rythme proposé aux enfants suppose leur participation à un atelier par demi-journée.

Le fait que tous les lieux de pratique et les hébergements soient regroupés en un même site permet une participation facultative aux ateliers en fonction de l'état de fatigue des jeunes. De même, ces derniers (et particulièrement les plus jeunes) pourront écourter leur activité si le besoin ou la fatigue se fait sentir. Ils seront alors pris en charge par les équipes de BAFA en attendant le retour de leurs encadrants.

Le programme prévoit une seule plongée bouteille par jour pour les jeunes de moins de 12 ans selon la législation en vigueur. Enfin, le froid et les conditions climatiques seront des éléments de sécurité et de confort prioritaires pris en compte par le comité d'organisation.

En soirée, sur le même principe, des animations sont proposées. Ces dernières restent néanmoins également facultatives. Le double encadrement BAFA encadrants clubs permet de prendre en compte le rythme et les besoins de chaque jeune.

LE SUIVI SANITAIRE

La couverture médicale et le suivi sanitaire du séjour seront assurés en continu par une équipe médicale de la FFESSM (médecin et infirmières).

Ces médecins, identifiables par un tee-shirt de couleur spécifique, disposeront d'une infirmerie, de différents postes d'oxygénothérapie, d'une VHF et d'un bateau mobile type semi rigide leur permettant de couvrir l'ensemble des ateliers, et de se rendre rapidement sur un site en cas de nécessité.

Une permanence 24h/24h est assurée sur le séjour par une équipe médicale, médecin et/ou infirmière

COMMUNICATION

L'utilisation des images de chaque participant jeune est possible après autorisation dûment signée par le représentant légal.

Le comité d'organisation des RIPE se donne la possibilité de communiquer par tous moyens jugés adaptés dans le seul but de promouvoir l'action de la FFESSM en direction du jeune public.

Le comité d'organisation encourage également les participants à participer à la « communauté des RIPE » via les réseaux sociaux dédiés à cela, avant pendant et après les RIPE, là aussi dans le seul but de promouvoir positivement l'action.

Les clubs seront encouragés à communiquer largement sur le séjour auquel ils auront participé sur leur propre site et réseaux de communication en veillant à mentionner nécessairement la FFESSM comme organisateur.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

PARTENARIATS

Les partenaires privés et les collectivités locales associés à la manifestation sont :

Le **CRE RATP de Tamaris**, 75, Chemin de l'evscat Au Fort Caire 83500 La Seyne sur mer

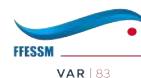
La société **SCUBAPRO-UWATEC**, Les Terriers Nord, 175 Allée Belle-Vue, 06600 Antibes Juan Les Pins

Le cabinet **LAFONT AXA assurances**, Lafont Assurances 2, rue du Moulinas 66330 CABESTANY

Les structures de plongée **CPSM** de Pin Rolland, **CSMS** de Ste Elme, **Hippocampe** de Fabregas, **CPSF** de Six Fours, **Archimède plongée** de Saint Mandrier, et le **Comité FFESSM du Var**.

L'association de protection de l'océan, **Longitude 181**, 120 chemin du Bois Malatras 38160 Chatte

Les villes de **La Seyne sur Mer** et **Saint Mandrier**



Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>